

# LES PORTRAITS DE LA RÉGION

PREMIÈRES NATIONS

MARS 2019

## LES AUTOCHTONES

— Valérie Shaffer

Les Anicinabek<sup>1</sup> sont les premiers habitants du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Si le contact avec les non-Autochtones a laissé des traces encore perceptibles chez ce peuple, notamment sur les plans culturel et socioéconomique, de nombreux exemples attestent d'une agentivité et d'un rapprochement entre les peuples. Portrait des Autochtones, avec un regard plus spécifique sur les Premières Nations.

### UNE PRÉSENCE ANICINABE HISTORIQUE

Depuis plus de 8 000 ans, les Anicinabek occupent un territoire qui s'étend du bassin de la rivière des Outaouais jusqu'au-delà des limites nord de l'Abitibi. Les Abitibi et les Timiskaming ont donné le nom à la région : Abitibi « là où les eaux se séparent » et Témiscamingue « au lac profond ». Ils vivaient entre autres de chasse, de pêche et de cueillette et étaient nomades. À partir du XIX<sup>e</sup> siècle, la colonisation, le christianisme, l'arrivée du train et le développement de l'industrie forestière ont modifié leur mode de vie. La création des premières réserves a mené à leur sédentarisation.

La *Loi sur les Indiens*, adoptée en 1876 par le gouvernement fédéral, a mis sous tutelle les Indiens en leur accordant un statut de mineur. C'est dans ce contexte qu'un vaste projet d'assimilation a été élaboré, lequel leur a causé d'importants torts. Les peuples autochtones ont dû composer avec la création de réserves, des systèmes éducatifs (dont les pensionnats), politiques, juridiques et culturels imposés. Encore en vigueur, la Loi a été modifiée à plusieurs reprises pour en retirer certains éléments discriminants, mais demeure problématique. Les répercussions culturelles, sociales et économiques sont encore perceptibles chez les peuples autochtones. Néanmoins, de nombreux exemples attestent de leurs capacités à mettre en place des solutions qui tiennent compte de leurs savoirs. Par ailleurs, la Commission de vérité et réconciliation du Canada (2007-2015) a demandé aux gouvernements, établissements, groupes et à tous les Canadiens de prendre des mesures concernant les 94 appels à l'action qu'elle a formulés.

### LES COMMUNAUTÉS

Il y a 11 communautés anicinabek au Québec et en Ontario, dont 7 en Abitibi-Témiscamingue : Abitibiwinni (Pikogan), Kebaowek, Kitchisakik, Lac Simon, Long Point (Winneway), Timiskaming et Wolf Lake (Hunter's Point). Dans chacune d'elles, le conseil de bande est l'instance politique (gouvernement local) qui offre l'ensemble des services. Ses membres sont élus selon la *Loi sur les Indiens*.

### LES IDENTITÉS AUTOCHTONES

Au fil du temps, des membres d'autres Premières Nations et Inuit ont migré sur le territoire et des métissages se sont produits. Statistique Canada définit la population autochtone selon l'identité autochtone, laquelle inclut trois groupes : les Premières Nations, les Métis et les Inuit. Les données du recensement de Statistique Canada<sup>2</sup> reposent sur l'autodéclaration. Elles seront utilisées pour dresser le portrait des

Autochtones (p. 2) et poser un regard plus particulier sur les Premières Nations (p. 3).

### LA POPULATION AUTOCHTONE

En 2016, 8 165 personnes ont déclaré une identité autochtone dans la région, ce qui représentait 6 % de la population régionale. Parmi elles, 68 % appartenaient aux Premières Nations et 28 % étaient Métis. Les Autochtones d'ici représentaient 4 % de la population autochtone du Québec. ■

Notes :

1. Il existe différentes graphies, dont Anicinapek et Anishnabeg. Dans ce portrait, nous avons opté pour la graphie Anicinabek (Anicinabe au singulier).

2. Les données du recensement ne doivent pas être confondues avec celles du Registre des Indiens d'Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC). Le Registre est une base administrative qui regroupe les membres inscrits selon leur communauté d'origine. Selon celui-ci, 7 929 personnes étaient inscrites dans l'une ou l'autre des 7 communautés anicinabek de la région au 31 décembre 2016, qu'elles en soient résidentes ou non, qu'elles habitent en Abitibi-Témiscamingue ou non.

### Population autochtone et non autochtone selon l'identité

> MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2016

	Abitibi	Abitibi-Ouest	La Vallée-de-l'Or	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Région
<b>Identité autochtone<sup>1</sup></b>	<b>1 105</b>	<b>485</b>	<b>3 590</b>	<b>1 065</b>	<b>1 920</b>	<b>8 165</b>
Premières Nations	685	115	2 870	380	1 535	5 580
Métis	375	340	630	615	360	2 315
Inuit	0	0	15	15	0	30
Réponses autochtones multiples et non incluses ailleurs	45	35	75	65	20	235
<b>Identité non autochtone</b>	<b>22 900</b>	<b>19 540</b>	<b>38 705</b>	<b>40 100</b>	<b>13 745</b>	<b>134 990</b>
<b>Total</b>	<b>24 005</b>	<b>20 025</b>	<b>42 295</b>	<b>41 165</b>	<b>15 665</b>	<b>143 155</b>

1. « Identité autochtone » désigne les personnes s'identifiant aux peuples autochtones du Canada. Il s'agit des personnes qui sont Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuk (Inuit) et/ou les personnes qui sont des Indiens inscrits ou des traités (aux termes de la *Loi sur les Indiens du Canada*) et/ou les personnes membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016, Profil de groupe cible, CO-1820.

# LES AUTOCHTONES AU FIL DES RECENSEMENTS

En continuité avec nos publications antérieures, nous dressons ici un portrait des Autochtones relativement à leur démographie, leur scolarité, leur activité sur le marché du travail et leur revenu. Ce traitement permet de suivre l'évolution de divers indicateurs depuis 2006.

## ■ Démographie

En 2016, la population autochtone régionale, qui inclut les Premières Nations, les Métis et les Inuit, était composée de 8 165 personnes. En 10 ans, elle a crû de 25 % puisqu'elle comptait 6 530 personnes en 2006. Plus précisément, la croissance a été de 17 % chez les Premières Nations et de 45 % chez les Métis. Si la forte fécondité des femmes des Premières Nations explique en partie la croissance démographique des Autochtones, il faut aussi savoir que les Métis sont de plus en plus enclins à autodéclarer leur identité autochtone. C'est dans la Vallée-de-l'Or que les Autochtones étaient le plus nombreux et en Abitibi-Ouest, le moins.

La population autochtone se caractérise par sa jeunesse. L'âge moyen se situait à 32 ans, les moins de 15 ans totalisaient 30 % de la population et les 65 ans et plus, 8 %. Au sein de la population autochtone, les Premières Nations font pencher la balance, avec un âge moyen de 30 ans. En comparaison, chez les non-Autochtones, l'âge moyen était de 42 ans et, pour les groupes d'âge des moins de 15 ans et des 65 ans et plus, les parts étaient de 17 % dans les deux cas.

## ■ Scolarisation

Sur les 3 800 personnes autochtones âgées de 25 à 64 ans, 2 sur 5 n'avaient aucun

diplôme. Ce taux équivaut au double de celui des non-Autochtones. La situation la plus préoccupante est dans La Vallée-de-l'Or (47 %). En comparaison avec l'ensemble des Autochtones du Québec, ceux d'ici accusent un retard, alors que le taux de sous-scolarisation était plus grand dans la région (40 % c. 27 %). Depuis 2006, la proportion de non-diplômés a diminué de 6 points de pourcentage chez les Autochtones de la région.

## ■ Marché du travail et professions

Dans la région, les 5 735 Autochtones âgés de 15 ans et plus avaient un taux d'emploi de 41,7 % en 2016, ce qui est inférieur à celui des non-Autochtones (59,0 %). Le taux est similaire chez les hommes (41,7 %) et les femmes autochtones (41,6 %). Depuis 2006, le taux d'emploi des hommes a diminué (-3,1 points de pourcentage), tandis que celui des femmes a augmenté (+2,1 points de pourcentage).

Variable d'une MRC à l'autre, le chômage touchait 17 % de la population active de la région des Autochtones, comparativement à 7 % des non-Autochtones.

Les principales professions occupées par les Autochtones reflètent à la fois une réalité à l'intérieur et à l'extérieur des communautés.

## Principales professions

1. Vente et services
2. Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés
3. Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux
4. Affaires, finance et administration

D'une part, les conseils de bande offrent des emplois dans une variété de domaines, dont l'éducation, la santé, les services sociaux, les travaux publics, l'habitation, l'administration et la gestion. D'autre part, lorsqu'on compare les principales professions de l'ensemble de la population régionale, l'ordre est le même, à l'exception de l'inversion entre le 3<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> rangs.

## ■ Revenu

En 2015, le revenu total moyen des particuliers autochtones était de 29 556 \$. D'importants écarts existent par rapport aux non-Autochtones de la région (44 080 \$), aux Autochtones du Québec (34 775 \$) et entre les femmes et les hommes autochtones de la région (24 740 \$ c. 34 354 \$). Ce dernier écart s'est même accentué en 10 ans. Il est à noter que le revenu des Autochtones dans la région est tiré à la hausse par celui des Métis, qui se situe à 34 105 \$. ■

## Indicateurs divers, Autochtones<sup>1</sup> et non-Autochtones

> MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2016

	Autochtones						Non-Autochtones
	Abitibi	Abitibi-Ouest	La Vallée-de-l'Or	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Région	Région
Évolution démographique (2006-2016)	+37,3 %	0,0 %	+27,1 %	+39,2 %	+16,7 %	+25,0 %	-0,3 %
Âge moyen	29,9 ans	39,6 ans	27,1 ans	36,8 ans	35,7 ans	31,5 ans	41,6 ans
Taux de sous-scolarisation (25-64 ans)	41,2 %	37,0 %	46,7 %	31,7 %	33,3 %	39,7 %	20,0 %
Marché du travail (15 ans et plus)	750	390	2 260	860	1 470	5 735	112 370
Taux d'emploi	47,3 %	44,9 %	35,6 %	47,7 %	44,2 %	41,7 %	59,0 %
Taux de chômage	13,3 %	7,9 %	21,4 %	11,8 %	18,9 %	17,3 %	7,4 %
Revenu total moyen des particuliers en 2015 <sup>2</sup> (15 ans et plus)	26 286 \$	32 655 \$	27 674 \$	33 816 \$	30 675 \$	29 556 \$	44 080 \$

1. Pour la définition de l'« identité autochtone », se référer à la note du tableau de la page 1.

2. Différentes activités traditionnelles (tels le piégeage, l'artisanat, la chasse et la pêche) ne sont pas recensées et ne sont donc pas comptabilisées dans le revenu.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016, Profil de groupe cible (CO-1820) et tableaux spécifiques.

# REGARD SUR LES PREMIÈRES NATIONS

L'Abitibi-Témiscamingue est le territoire traditionnel de la Nation anicinabe qui y compte sept communautés. Il convient donc de poser un regard précis sur les Premières Nations. Bien que les Anicinabek composent la majorité de la population des Premières Nations dans la région, les données incluent les membres d'autres Premières Nations (crie, atikamekw, etc.).

D'entrée de jeu, précisons que les données présentées ci-dessous portent sur les membres des Premières Nations, qu'ils soient inscrits ou non au Registre des Indiens, qu'ils habitent ou non à l'intérieur d'une communauté.

## ■ Démographie

La population des Premières Nations s'établissait à 5 580 personnes en 2016 en Abitibi-Témiscamingue. Elle a crû de 17 % depuis 2006 (4 770). Cette croissance est inégale d'un territoire de MRC à l'autre, l'Abitibi-Ouest enregistrant une baisse.

Par rapport aux Premières Nations de la province, celles d'ici sont jeunes, plus particulièrement dans La Vallée-de-l'Or et en Abitibi où se trouvent les communautés de Lac Simon, de Kitcisakik et de Pikogan.

## ■ Scolarisation

Les Premières Nations sont aux prises avec une importante sous-scolarisation, alors que 45 % de la population âgée de 25 à 64 ans n'avait aucun diplôme, par rapport à 31 % pour l'ensemble de la population des Premières Nations du Québec. La situation de Rouyn-Noranda est plus favorable, mais dans La Vallée-de-l'Or, la sous-scolarisation concernait plus d'une personne sur deux. En proportion, deux fois plus d'hommes ont terminé une formation professionnelle (24 % c. 12 %), tandis que deux fois plus de femmes ont terminé une

formation collégiale ou universitaire (30 % c. 15 %). Au Québec, 36 % des femmes et 23 % des hommes des Premières Nations avaient une formation collégiale ou universitaire.

## ■ Marché du travail

Toujours en 2016, le taux d'emploi des Premières Nations âgées de 15 ans et plus de la région se situait à 36,7 %. Ce taux est inférieur au taux québécois des Premières Nations (49,5 %). Rouyn-Noranda est le seul territoire de MRC qui surpasse le taux québécois. Les femmes des Premières Nations de la région se distinguent de leurs consœurs québécoises avec un taux d'emploi plus élevé que celui des hommes (38,9 % c. 34,6 %).

Le taux de chômage des Premières Nations est plus élevé ici qu'au Québec (21,5 % c. 14,3 %). Rouyn-Noranda se distingue avec un taux de chômage plus faible que le taux provincial. Dans le contexte actuel de rareté de main-d'œuvre, plusieurs considèrent une plus grande intégration professionnelle des Premières Nations comme une avenue porteuse.

## ■ Revenu

Chez les Premières Nations, le revenu total moyen des particuliers était plus faible dans la région (27 393 \$) que dans la province (33 071 \$). Ici comme ailleurs, les femmes des Premières Nations ont un revenu inférieur aux hommes. Dans

la région, il équivaut à 85 % de celui des hommes (25 312 \$ c. 29 718 \$).

## ■ Logement

La situation du logement est problématique au sein des communautés, avec 9 % des logements qui étaient surpeuplés et 32 % qui nécessitaient des réparations majeures.



**Plus d'un membre des Premières Nations sur deux habitait dans une communauté, soit 2 955 personnes**

## ■ Langues

En 2016, plus du tiers des Premières Nations (37 %) pouvait converser dans une langue autochtone. En 2016, 1 565 personnes parlaient l'algonquin, 490 le cri et 90 l'atikamekw. Si l'Observatoire ne dispose pas de données permettant de suivre l'évolution de la maîtrise des langues autochtones par les Premières Nations, le portrait régional pour l'ensemble de la population indique que, depuis 2006, l'algonquin compte de moins en moins de locuteurs, ce qui pose un défi pour sa viabilité à long terme. Par ailleurs, 79 % de la population des Premières Nations pouvaient converser en français et 57 % en anglais en 2016. Le Témiscamingue se démarque avec des proportions respectives de 42 % et 96 %.

## Indicateurs divers, Premières Nations<sup>1</sup>

> MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2016

	Abitibi	Abitibi-Ouest	La Vallée-de-l'Or	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Région	Québec
Évolution démographique (2006-2016)	+3,0 %	-52,1 %	+22,9 %	+55,1 %	+18,5 %	+17,0 %	+42,3 %
Âge moyen	30,2 %	46,0 %	26,2 %	37,3 %	34,6 %	30,2 %	34,8 %
Taux de sous-scolarisation (25-64 ans) <sup>2</sup>	47,2 %	19,2 %	54,2 %	27,3 %	39,1 %	45,4 %	30,7 %
Marché du travail (15 ans et plus)	475	95	1 765	310	1 145	3 790	70 450
Taux d'emploi	37,9 %	42,1 %	30,0 %	51,6 %	42,4 %	36,7 %	49,5 %
Taux de chômage	21,7 %	25,0 %	25,0 %	13,5 %	20,5 %	21,5 %	14,3 %
Revenu total moyen des particuliers en 2015 <sup>3</sup> (15 ans et plus)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	27 393 \$	33 071 \$

1. Dans le Recensement de 2016, l'identité « Première Nation » indique si la personne se déclare membre ou non d'une Première Nation ou d'une bande indienne. Pour cela, il n'est pas nécessaire de résider à l'intérieur d'une communauté (sur réserve). Dans le Recensement, les Premières Nations comprennent des Indiens inscrits ou des traités et des non-inscrits.

2. La donnée du taux de sous-scolarisation de l'Abitibi-Ouest repose sur de petits nombres et des arrondis. L'interprétation des données doit être faite avec prudence.

3. Différentes activités traditionnelles (tels le piégeage, l'artisanat, la chasse et la pêche) ne sont pas recensées et ne sont donc pas comptabilisées dans le revenu.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016, Profil de groupe cible (CO-1820) et tableaux spécifiques.

# AGENTIVITÉ AUTOCHTONE ET RAPPROCHEMENT

## ■ AGENTIVITÉ AUTOCHTONE

L'agentivité désigne la capacité d'un groupe d'agir sur son propre destin, et ce, malgré des conditions d'existence qu'il n'a pas choisies ou voulues, de manière à transformer la situation à son avantage. Les projets décrits ci-dessous sont des exemples de l'agentivité dont font preuve les Autochtones de la région.

À Val-d'Or, une initiative conjointe du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or et du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue intitulée *Mino Pimatizi8in - mieux-être et santé autochtone* vise à construire une réponse novatrice pour renouveler l'offre de services, accroître leur accessibilité, bâtir le mieux-être et améliorer l'état de santé et les conditions de vie des Autochtones en milieu urbain.

En 2018, le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni à Pikogan a adopté la Politique sur l'accès à la propriété privée. Il s'agit d'un projet-pilote mené en partenariat avec la Société d'épargne des Autochtones du Canada (SÉDAC) qui offre la possibilité aux membres de la communauté de devenir propriétaires de leurs logements. L'accès à la propriété confère une forme d'autonomie.

Dans le sud du Témiscamingue, le projet Onimiki implique la construction et l'exploitation de deux minicentrales hydroélectriques. Les communautés de Kebaowek et de Wolf Lake ainsi que la MRC de Témiscamingue portent ce projet. On s'attend à ce que le projet crée plusieurs emplois dans la région et qu'il génère des revenus importants.

## ■ RAPPROCHEMENT

Un rapprochement entre Autochtones et non-Autochtones est en cours. En voici quelques exemples.

La démarche CULTURAT a pour vision de favoriser le rapprochement des peuples

## ✓ LES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES

Les centres d'amitié autochtones sont des organismes voués au mieux-être des Autochtones en milieu urbain. Ils mettent en valeur la culture des Premiers Peuples, tout en favorisant la cohabitation harmonieuse et le resserrement des liens entre les peuples. Ils offrent une variété de services et organisent diverses activités en ce sens. L'Abitibi-Témiscamingue compte deux centres d'amitié autochtones, celui de Val-d'Or, créé en 1974, et celui de Senneterre, ouvert en 1978.

autochtones et non autochtones en suscitant des occasions de rencontre, de célébration et d'expression. Divers acteurs autochtones, non autochtones et Tourisme Abitibi-Témiscamingue ont mené plusieurs projets en ce sens.

Depuis quelques années, à tous les niveaux d'enseignement, des formations et d'autres actions visant une meilleure connaissance de la culture et des réalités des peuples autochtones se sont concrétisées. À titre d'exemple, le projet Obakwadan (programme DES-10) du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue vise à optimiser la réussite au secondaire et le cheminement au collège pour les Autochtones. Aussi, en 2019, en réponse à une demande du Gouvernement de la Nation Crie, le Cégep dispense une nouvelle attestation d'études collégiales (AEC) en Techniques policières autochtones.

À l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), le Service de la formation continue a formé plus de 4 000 personnes sur les questions autochtones depuis 2010. Pour sa part, l'École d'études autochtones a été créée en 2016. On y enseigne aux trois cycles universitaires. Notons aussi que l'UQAT s'est dotée d'un Plan d'action 2019-2024 en lien avec les peuples autochtones.

Sources :  
Divers sites Web, articles de presse et communiqués.

## ✓ APRÈS OCTOBRE 2015

Les événements de Val-d'Or déclenchés en octobre 2015 à la suite d'un reportage de l'émission Enquête de Radio-Canada ont accéléré la transformation sociale en cours. Les démarches de réconciliation et de rapprochement se sont depuis multipliées.

> Mise sur pied de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès (2016)

> Engagement mutuel de collaboration signé par la Ville de Val-d'Or et le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (2017)

> Adoption par le conseil municipal de Val-d'Or de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (2017)

> Mise en place du Poste de police communautaire mixte autochtone à Val-d'Or (2017)

> Adoption du plan d'action 2018-2020 du Comité de lutte au racisme et à la discrimination de la Ville de Val-d'Or (2018)



Dans les prochains mois, de nouveaux tableaux seront ajoutés dans la section Statistiques - Premières Nations de notre site Web. Soyez attentifs.



**L'OBSERVATOIRE**  
de l'Abitibi-Témiscamingue  
RASSEMBLER · COMPRENDRE · DIFFUSER

## MISSION

L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue est un carrefour d'information, notamment statistique, au sujet de l'Abitibi-Témiscamingue. Par le partage des connaissances, il vise une meilleure compréhension des problématiques régionales.

## COORDONNÉES

445, boulevard de l'Université  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4  
T. : 819 762-0971 Sans frais : 1 877 870-8728 poste 2622  
observatoire@observat.qc.ca  
[OBSERVAT.QC.CA](http://OBSERVAT.QC.CA)

2 200 abonnements